

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 86 (1989)
Heft: 6

Artikel: Contrôle des couvre-fonds
Autor: Gerig, Luzio
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1067758>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE DU LIEBEFELD

Lutte intégrée contre les varroas

Contrôle des couvre-fonds

Luzio Gerig, section apicole, FAM, 3097 Liebefeld

1. Introduction

La propagation de la varroase n'a pas cessé en Suisse. De nouveaux foyers de varroas ont été découverts dernièrement, mais il est vraisemblable que, dans ces régions, la première infestation — invisible — avait déjà eu lieu il y a un, deux ou trois ans.

Si l'on aperçoit, au soleil, des varroas traverser l'opercule d'un rayon de couvain, on sait que l'infestation est déjà très avancée. Il s'agit d'une colonie en train de s'effondrer et qui ne peut plus être sauvée.

L'insertion de couvre-fonds dans le corps de ruche et leur contrôle permettent à l'apiculteur de connaître le degré d'infestation de son rucher et de prendre les mesures nécessaires au moment opportun. Sur les couvre-fonds, on découvre outre les varroas à 8 pattes, à la carapace (sclérite dorsal) ovale, brillante, brun clair ou foncé, des débris, des pattes d'abeille ainsi que d'autres insectes, tels que des poux d'abeille à 6 pattes, des acares du pollen et parfois des scorpions. Ceux-ci ont 6 mm de long, 8 pattes, une paire de pinces et une mâchoire bien développée, mais malheureusement, après les avoir observés pendant vingt-quatre heures, nous n'avons pu constater qu'ils sont des prédateurs de varroas.

L'enregistrement de données et d'observations relatives à la chute de varroas est actuellement un devoir de première importance pour tous les apiculteurs. Car la varroase ne cesse de nous confronter chaque jour à de nouveaux problèmes dont il faut tenir compte si nous voulons assurer la survie de nos colonies d'abeilles.

2. Première détection

Pour pouvoir constater le plus tôt possible, entre juillet et octobre, si une première infestation a déjà eu lieu, il est indispensable de contrôler régulièrement la chute naturelle de varroas sur les couvre-fonds dans toutes

les colonies du rucher, et cela, bien entendu, sans traitements diagnostiques aux produits chimiques.

3. Contrôles de l'infestation

L'apiculteur doit répéter chaque année en juillet et en octobre ces contrôles de la chute naturelle.

Le contrôle de juillet sert

- a) à déterminer le degré d'infestation ;
- b) à contrôler les résultats des traitements de l'année passée ;
- c) à fixer le moment du premier traitement.

Le contrôle d'octobre est destiné

- a) à contrôler les résultats de traitements précédents à l'acide formique ;
- b) à programmer un traitement unique supplémentaire à l'Apitol ou au Perizin à appliquer à la fin de l'automne si le taux de varroas restants dépasse deux par jour.

Le procédé est décrit dans le *Journal suisse d'Apiculture* 6/88, pages 225 à 230.

Valeur informative de la chute naturelle

L'année dernière, la section apicole a effectué des essais, dans la région de Sissach et de Winterthour, pour étudier les relations entre la chute naturelle et le degré d'infestation effectif des colonies.

Les travaux suivants ont été réalisés :

- a) détermination hebdomadaire de la chute naturelle pendant trois semaines à partir de mi-juillet ;
- b) examen de différentes méthodes de lutte intégrée contre les varroas, y compris la chute de varroas à la suite de traitements ;
- c) représentation graphique des valeurs mesurées dans 19 colonies du rucher de Sissach (fig. 1) et dans 12 colonies du rucher d'Eidberg (fig. 2).

4. Interprétation des résultats

Rucher de Sissach 1 (fig. 1)

Avec une moyenne de 18 varroas détectés par jour, la chute naturelle est très élevée. La moyenne éliminée par les traitements peut atteindre environ 2000 varroas (barre M). Dans des cas pareils, il faut appliquer le premier traitement à l'acide formique immédiatement après avoir enlevé les

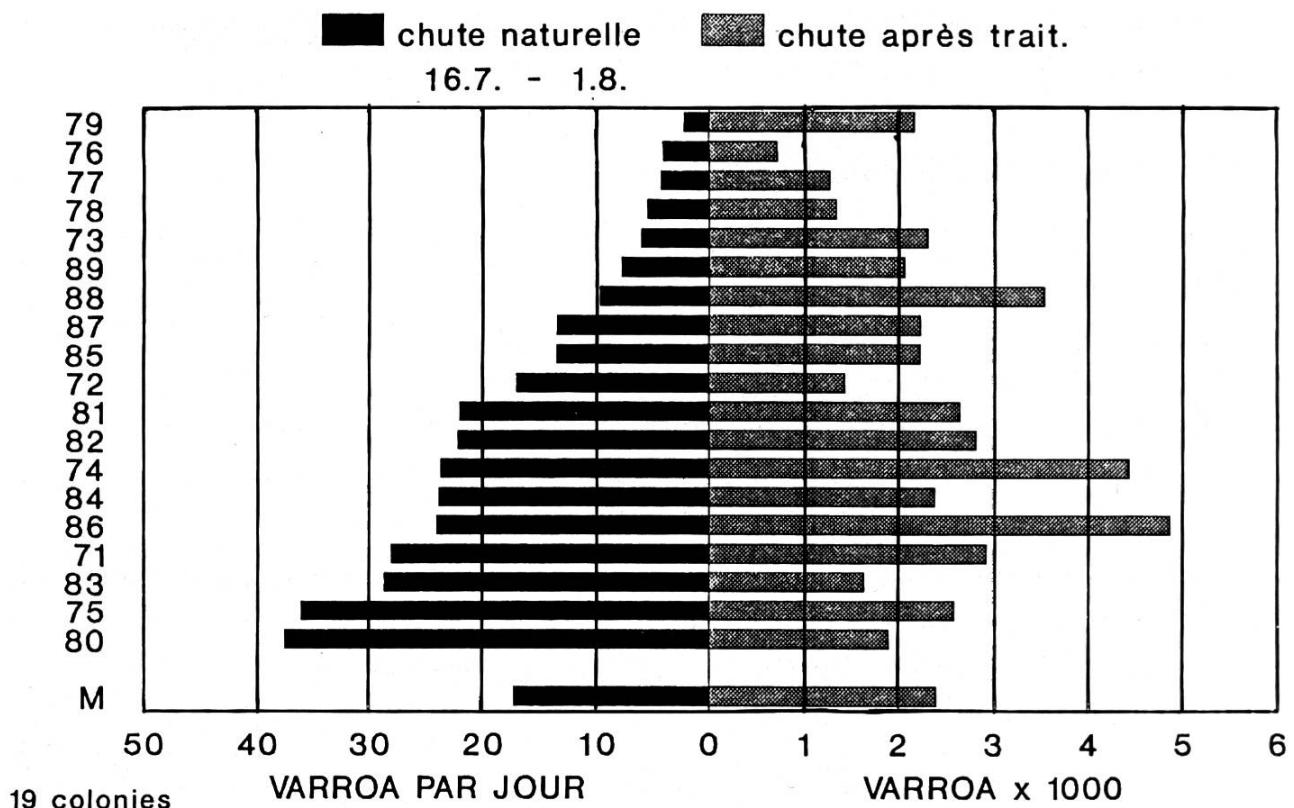


Fig. 1 : Chute naturelle et degré d'infestation du rucher de Sissach.

A gauche : chute naturelle journalière, représentée sous forme de barres noires par ordre descendant ; la barre M tout en bas indique la moyenne de toutes les valeurs mesurées. A droite : chute de varroas après des traitements, représentée sous forme de barres hachurées.

hausses, afin de réduire le plus possible le degré d'infestation du couvain d'abeilles d'hiver.

A droite, on remarque d'importantes variations d'une colonie à l'autre (barres courtes et longues). Les deux côtés du graphique ne sont pas symétriques. Cela signifie qu'il n'est pas possible d'estimer le degré d'infestation effectif à l'aide de la chute naturelle. Ces dernières valeurs ne peuvent donc guère servir de base pour la sélection. La colonie 79, par exemple, produit une chute naturelle de 3 varroas par jour et compte environ 2200 varroas morts après des traitements. Les colonies 76 et 77, par contre, avec une chute naturelle de 4 varroas par jour, présentent une chute de 800 et 1200 varroas à la suite de traitements.

Rucher d'Eidberg (fig. 2)

On reconnaît immédiatement les deux colonies les plus infestées (8 et 9). De telles colonies doivent être traitées le plus tôt possible, de préférence avec des mèches soufrées, ou à l'acide formique. Si l'apiculteur préfère ne

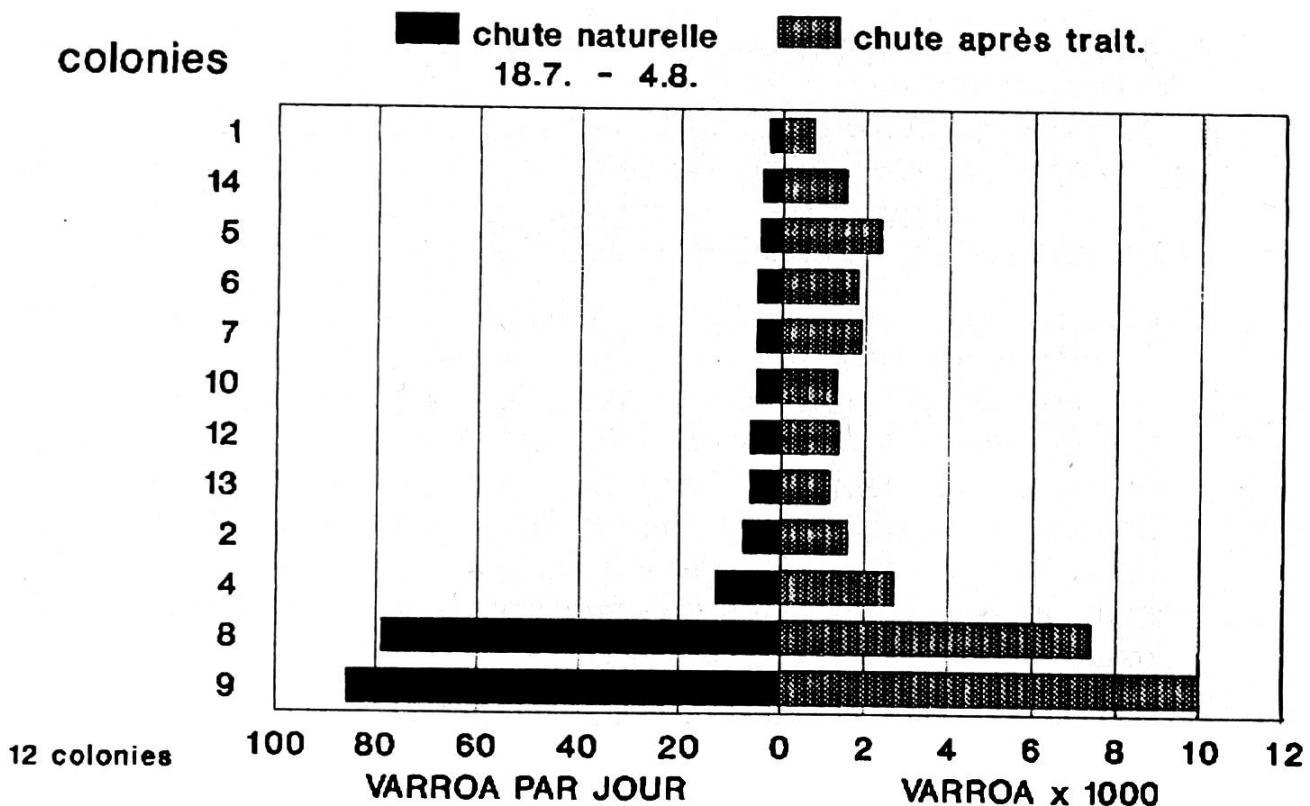


Fig. 2 : Chutes naturelles et après des traitements dans le rucher d'Eidberg.

pas détruire des colonies si fortement atteintes, il doit traiter à l'acide formique le rucher tout entier.

Conclusions à l'intention des apiculteurs

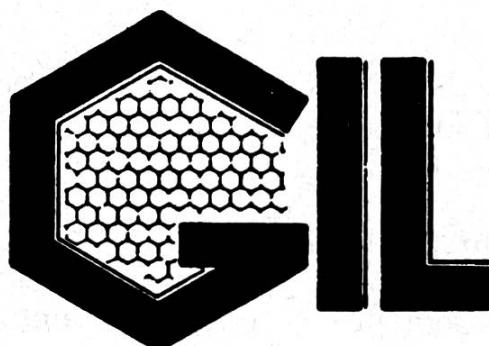
1. Le contrôle annuel des couvre-fonds entre juillet et octobre est une mesure indispensable pour déterminer la gravité de la varroase.
2. Le degré d'infestation variant d'une colonie à l'autre, le contrôle des couvre-fonds doit être effectué dans le plus grand nombre de colonies possible.
3. D'après les résultats les plus récents, le seuil de tolérance d'une infestation peut être fixée à 3 à 5 varroas par jour (chute naturelle) au mois de juillet.
4. Le moment du premier traitement à l'acide formique, destiné à désinfecter le couvain d'abeilles d'hiver et les abeilles éleveuses, doit être fixé en fonction de la chute naturelle, à savoir:
 - moins de 5 varroas/jour: fin août;
 - plus de 5 varroas/jour: immédiatement après avoir enlevé les hausses et donné aux abeilles 4 à 5 litres de sirop 1:1.

- Le nombre de traitements à l'acide formique dépend de la chute de varroas après le premier traitement. Des instructions détaillées seront publiées dans le numéro de juillet du *Journal suisse d'Apiculture*.
5. Des résultats de plus de 50 varroas par jour (chute naturelle) sur le couvre-fonds indiquent que les colonies en question vont s'effondrer sous peu. Leur vie est entièrement bouleversée :

- a) elles laissent entrer des abeilles pillardes ou des guêpes (*Schweiz. Bienenzzeitung* 8/87, pp. 341-344);
- b) des abeilles couvertes de varroas quittent leur ruche et essaient d'entrer dans d'autres. Des colonies si fortement infestées propagent les varroas rapidement et doivent être détruites immédiatement avec le couvain operculé. Cela non seulement pour réduire le risque de réinfection d'autres colonies du rucher de l'apiculteur concerné, mais aussi pour éviter l'infestation des colonies de ruchers avoisinants.

Etablissements

Bernard



6, place de l'Hôtel-de-Ville
F-68210 DANNEMARIE
Tél. 89 07 23 18

*Tout le matériel apicole.
Cire gaufrée. Produits de nourrissement.*

Ouvert du mardi au samedi de 14 heures à 19 heures.